

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 février 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 841

AMENDEMENT

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, pour que le texte soit clair sur ses intentions.